



## AU DIVIN CŒUR

---

‘ Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure,  
‘ Vous qui souffrez, venez à Lui, car il guérit,  
‘ Vous qui tremblez, venez à Lui, car il sourit,  
‘ Vous qui passez, venez à Lui, car il demeure.’

*(Vict. Hugo.)*

**A**MES qui gémissiez, pauvres samaritaines,  
Venez au divin Cœur, car il est bienfaisant,  
Oh ! venez à ce Cœur, il est compatissant,  
Ames qui succombez sous le poids de vos peines.

Voyez, il ressentit vos cuisantes douleurs,  
Jésus vit l’avenir sans voiles ni mystères,  
Il vous discerna donc, ployant sous vos misères,  
Et son âme comprit les soupirs de vos cœurs.

Sa pitié s’attristait de toutes nos tristesses.  
Son grand Cœur se troublait quand il voyait nos deuils,  
Et sa bonté touchante, en brisant les cercueils,  
Des mères et des sœurs consolait les détresses.

Il pressait sur son Cœur tous les petits enfants,  
Son sourire faisait fleurir leur innocence.  
Il semait les bienfaits de sa munificence,  
Il entendait toujours l’appel des suppliants.

Au tombeau de Lazare endormi sous la pierre,  
Il ne put sans gémir contempler les deux sœurs,  
Et quand il vit l’ami gisant dans la poussière,  
Ses yeux divins, ses yeux se mouillèrent de pleurs.

Je le sais maintenant, il m'aime sans mesure,  
De la Crèche au Tombeau son sang trace un sillon ;  
De la Croix d'où naîtra la nouvelle Sion  
Son Cœur ensanglanté me montre une blessure.

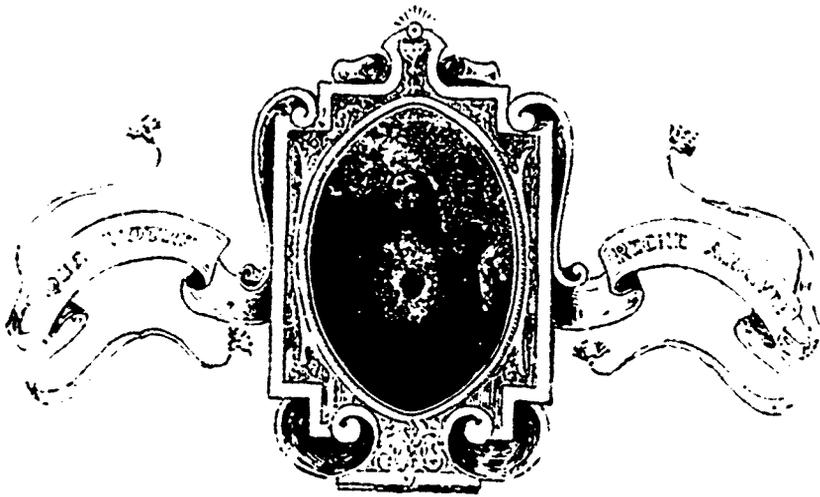
Pour moi, j'ai poursuivi sans pouvoir les saisir  
Des ombres oscillant dans un peu de lumière,  
Des rêves d'amitié, de bonheur, de plaisir,  
Et mon cœur fatigué te fait cette prière :

Cœur divin, prends mon cœur abusé trop souvent.  
D'ici-bas, je le vois, l'amour est peu de chose :  
Il se flétrit soudain, comme au souffle du vent  
Se fane sur sa tige et s'effeuille la rose.

Je ne veux plus qu'aimer l'inaltérable amour,  
La source aux flots si purs, et jamais épuisée,  
Ton Cœur aimant, profond, fidèle et sans détour,  
D'où s'épanche sur moi la céleste rosée.

A. CROSSEGROS, S. J.





## INTENTION GÉNÉRALE de Février 1899

APPROUVÉ ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPA.

### LE CLERGÉ DES PAROISSES

#### I



UN Père de l'Eglise a dit : " Les prêtres sont l'ornement de l'Eglise, ses plus solides colonnes, et les portes de l'éternelle cité par lesquelles tous les hommes vont à JÉSUS-CHRIST ; ils sont les portiers qui ont reçu les clefs du royaume des cieux, et les intendants de la maison royale assignant à chacun sa place." Leur dignité étant si sublime, rien d'étonnant que l'Eglise requière dans ses ministres une certaine splendeur de vertu et de science. Elle est belle et immaculée, or ils sont, eux, son ornement, ils tiennent la place de JÉSUS-CHRIST le Pontife éternel dont Saint Paul a dit : " Il convenait que nous eussions un tel pontife, saint, pur, immaculé, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux." (Hebr. 7, 26.)

L'Eglise est le phare lumineux qui éclaire le monde. Or ses ministres sont ses plus solides colonnes, ils tiennent la place de Celui qui a dit : " Je suis la lumière du monde, ... celui qui vient à ma suite ne marche pas dans les ténèbres " ; ils sont les successeurs de ceux à qui JÉSUS a dit : " Allez, enseignez toutes les nations... celui qui vous écoute, m'écoute... "

Mais ces hautes prérogatives du sacerdoce, à quels prêtres conviennent-elles davantage si ce n'est à ceux qui ont charge d'âmes, et spécialement au clergé des paroisses ? Voilà pour quoi leurs fonctions curiales et la lourde responsabilité qu'elles comportent, les rendent extrêmement chers au Cœur du divin Maître. Aussi, prier pour qu'Il leur communique l'abondance de sa grâce, les aider dans la mesure de ses forces à remplir leur noble mission, c'est assurément faire œuvre de zèle très louable, et très agréable à Notre-Seigneur. Et à ce titre l'intention de ce mois mérite de fixer l'attention de tous les membres dévoués de l'Apostolat : elle leur rappelle les importants devoirs qu'entraîne avec elle la qualité de paroissien.

Cette importance découle de la nature même de la paroisse. Qui s'est donc jamais imaginé que la paroisse fût une aggrégation de familles occupées avant tout de poursuivre ensemble, dans une certaine circonscription locale, le but temporel de leur existence ? Qui s'est jamais imaginé que la paroisse fût seulement cette partie du sol de la patrie qui nous est particulièrement chère à cause des liens nombreux et doux qui nous y rattachent, soit de naissance, soit de parenté, soit d'existence, que sais-je encore ? Certes, la paroisse, c'est bien autre chose dans l'Eglise. C'est une portion du bercaïl de JÉSUS-CHRIST, une assemblée de fidèles adorant et priant le Seigneur au pied des mêmes autels, une réunion d'âmes recevant la lumière du même foyer et puisant la vie éternelle à la même source, se nourrissant à la même table de la chair divine du Sauveur, bénies et sanctifiées par la même main, et obéissant à la voix du même maître constitué sur elles par l'autorité légitime.

## II

Mais ce maître n'est pas comme les maîtres temporels. Ce n'est pas un magistrat entouré de l'appareil sévère de la justice humaine ; ce n'est pas un fonctionnaire civil chargé de veiller au maintien de l'ordre et à l'exécution des lois, ou d'administrer les biens de l'Etat. Sa mission est bien différente et autrement élevée. C'est un maître établi là au nom de JÉSUS-CHRIST, avec sa charité au cœur et sa croix pour étendard, avec la mission d'y faire fleurir le royaume des cieux, c'est-à-dire, selon la définition de Saint Paul, " la justice, la paix et la joie du cœur dans l'Esprit-Saint." Son nom est plein de douceur et d'humilité : il s'appelle le pasteur des âmes.

JÉSUS CHRIST par une comparaison familière aux peuples de l'Orient aimait à se décorer de ce nom. Les pasteurs, en effet, qui sont chargés de la garde des troupeaux, leur richesse, ont pour office de les conduire dans de gras pâturages et de les préserver de la dent des bêtes féroces ou de la cupidité des voleurs. JÉSUS aimait donc à s'appeler le Bon Pasteur. Et, n'est-il pas le pasteur infiniment grand et infiniment bon ? Quel beau et fidèle portrait a tracé de lui, plusieurs siècles avant sa venue, le prophète Ezéchiel !

"Moi-même — lui fait dire l'écrivain sacré — je chercherai mes brebis et je les visiterai, et je les ferai paître sur les montagnes, le long des ruisseaux, et dans toutes les régions les plus habitables. Je les conduirai dans les pâturages les plus abondants ; les hautes montagnes seront leurs pâturages : là elles se reposeront sur l'herbe verdoyante. Je ferai paître mes brebis, je les ferai reposer. Je chercherai celles qui étaient perdues, je relèverai celles qui étaient tombées, je banderai les plaies de celles qui étaient blessées, je fortifierai celles qui étaient faibles, je conserverai celles qui étaient fortes." (34, 11-16)

JÉSUS-CHRIST a accompli tout cela : il est descendu des cieux nous visiter et prendre une chair comme la nôtre ; les peuples éloignés de Dieu et perdus par Satan il les a

réunis dans leur terre, c'est-à dire, dans cette création surnaturelle qui est l'Eglise, où sont les gras pâturages pour l'intelligence et pour le cœur, les sources les plus pures de la vérité, et les ruisseaux de la grâce coulant à pleins bords des hautes montagnes du Sacrifice arrosées et enrichies par le sang divin du Rédempteur. C'est là qu'il nous est donné de nous reposer dans la douce "attente de la bienheureuse espérance." Et par qui fait-il ainsi paître et reposer les fidèles dans l'Eglise ? Par ses ministres préposés à la direction des innombrables portions de son bercail. Par eux il cherche partout ceux qui sont perdus ; par eux il relève ceux qui sont tombés et les rappelle à la justice : par eux il corrige les abus et met fin aux désordres, console l'affligé, fortifie le faible et conserve la vigueur des forts. Ainsi se continue à travers les siècles *la mission du Bon Pasteur dans les paroisses par le clergé.* Voilà pourquoi les fidèles doivent à leurs curés et à leurs auxiliaires *respect, amour et obéissance.*

### III

La dignité sacerdotale dont ils sont revêtus devrait à elle seule suffire pour imprimer à nos esprits un profond respect à leur égard ; puisque cette dignité, selon la parole de saint Ephrem, "est infinie et qu'elle est un miracle des plus étonnants," "puisque'elle les élève, dit saint Bernard, au-dessus des rois et des empereurs, des anges eux-mêmes." Mais le pasteur a, de plus, reçu de JÉSUS-CHRIST par l'intermédiaire de son évêque, une autorité infiniment respectable, parce qu'elle est surnaturelle et dans son origine et dans sa nature et dans sa fin. En tout lieu, mais surtout à l'autel, au tribunal de la pénitence ou dans la chaire de vérité, sa personne est deux fois sacrée. Oui elle l'est partout : nulle part et jamais elle ne saurait être le but des moqueries d'un esprit léger ou des railleries d'un esprit haineux, ni des dédains de l'orgueil, ni des mauvais propos d'une langue de serpent. Une telle conduite ne sera jamais

justifiable ; elle ne peut être que l'œuvre du diable qui trouve un extrême plaisir à diminuer le prestige du clergé. Nous savons par l'histoire des sectes maçonniques que c'est là l'un des principaux objectifs de leur projet satanique. Il est vivement recommandé à leurs prosélytes de s'efforcer par tous les moyens dans la conversation, dans les livres et dans les journaux, de rabaisser l'autorité et le mérite du prêtre dans l'esprit des fidèles, de détruire la confiance qu'ils ont en leur pasteur avec l'estime qu'ils leur portent. Une conduite opposée s'impose donc à tout bon chrétien ; il doit au moins bannir de son foyer cette littérature de mauvais aloi, qui semble vouloir prendre pied chez nous, où à titre de variétés plaisantes l'on fait du curé des portraits ridicules pour l'amusement des lecteurs. Une telle œuvre est absolument malsaine et, de quelque plume qu'elle sorte, elle n'a pas assurément sa place au foyer chrétien.

Nos Seigneurs les Evêques dans leur Mandement collectif de l'année 1894, exhortent vivement les parents à ne pas négliger d'inculquer à leurs enfants le respect pour l'autorité du prêtre. L'on ne saurait donc trop veiller sur ce point d'une importance capitale. Mais quoi que fasse l'esprit du mal, nos curés sont encore chez nous universellement respectés et vénérés. N'est-il pas vrai qu'ici comme ailleurs, et plus peut-être qu'ailleurs, leur nom est entouré d'un certain prestige auquel peu d'hommes échappent ? Ce nom, en effet, qui rappelle l'humilité de JÉSUS-CHRIST, rappelle aussi ses grandeurs et particulièrement celles du dévouement. Oui il a été raillé et insulté, mais il devait l'être comme le nom de JÉSUS ; et comme le sien, il devait aussi forcer l'admiration des hommes, des ennemis eux-mêmes. Partout le monde a dû s'incliner devant cette noble figure d'une originalité saisissante dont la grandeur morale les étonne. Qu'est-ce donc qui les étonne ainsi ? C'est l'homme chaste aux vertus fortes, au caractère loyal et généreux, exerçant un doux empire sur les populations qu'il semble dominer comme le père ses enfants, et au bonheur des-

quelles il consacre humblement son existence par toutes sortes de travaux, souvent jusqu'au dévouement le plus héroïque.

#### IV

Pour nous chrétiens, c'est plus que du respect et de l'admiration que nous devons à nos pasteurs, c'est de l'amour. Immenses, inestimables sont les services qu'ils nous rendent. Continuateurs de la mission du Bon Pasteur, leurs lèvres distillent le miel de la science des saints et leurs mains répandent les trésors de la grâce divine par les Sacrements dont ils sont les légitimes dispensateurs. Le pasteur est à notre berceau pour nous laver du péché et nous mettre au pouvoir de JÉSUS-CHRIST dont il nous verse au cœur la vie divine. Il s'efforce de nous suivre par le chemin de la vie pour nous apprendre à le rendre droit et bon, pour veiller sur notre cœur et le conserver à JÉSUS, pour nous relever quand nous tombons, pour nous apprendre à cultiver la terre de nos âmes, et lui faire produire ces fleurs et fruits de merveilleuse senteur et saveur que l'on appelle les vertus chrétiennes. Toujours il est là pour nous bénir et sanctifier notre carrière. Et en ce moment redoutable et décisif où la mort vient clore la série de nos jours, il est encore là au chevet du mourant comme l'Ange de Dieu, pour aplanir à son âme le chemin du ciel et la remettre au Seigneur.

Non, personne ne mérite plus que lui le beau titre de père de son peuple. Il pleure avec les affligés, il se réjouit avec ceux qui sont dans la joie, il est le protecteur et le soutien des faibles, le secours des pauvres et la consolation de ceux qui souffrent. Est-il quelque chose de ce qui touche aux intérêts de ses paroissiens qui lui soit étranger? Que son influence soit donc mille fois bénie! Tous nous estimons comme un bonheur inappréciable d'être nés dans un pays aussi chrétien que le nôtre. Les étrangers sont dans l'admiration quand ils voient déjà si beau, si fort et si prospère

ce rameau de la race française en Amérique. A qui en sommes-nous redevables si ce n'est surtout et avant tout à notre clergé? ajoutons : en grande partie au clergé des paroisses, dont l'action a été toujours si puissante et pour conserver intactes nos traditions et pour promouvoir les intérêts de l'éducation et de la colonisation.

Puisque des liens si étroits nous rattachent à nos pasteurs nous devrions savoir leur témoigner une affection vraiment filiale en toutes circonstances. Mais la meilleure preuve que nous puissions leur en fournir, c'est de leur *obéir* tout d'abord, puis *de les aider* à remplir leur difficile mission. Souvent il se présentera des occasions de leur prêter notre appui pour le succès des œuvres qu'ils auront entreprises pour le bien commun. Soyons toujours prêts à leur donner notre concours dévoué. Avant tout n'oublions jamais de les aider au moins par le secours de nos prières. Animées d'un grand esprit de foi, sortant d'un cœur mû par la reconnaissance, elles ne peuvent manquer de toucher le Cœur du Bon Pasteur.

L. HUDON, S. J.

#### Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les prêtres chargés par Dieu de gouverner nos paroisses et de nous enseigner le chemin du ciel.

*Résolution pratique* : Témoigner à notre pasteur notre respect, notre amour et notre obéissance.



*Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes !*



*Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.*

## Litanies du Sacré-Cœur de Jésus

**N**OUS offrons à nos lecteurs la traduction (1) des nouvelles litanies qui ont paru le mois dernier dans le texte latin :

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

Dieu le Père qui êtes aux cieux, ayez pitié de nous.

Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.

Esprit-Saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Trinité sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.

(1) On pourra se la procurer en s'adressant aux Bureaux du Sacré-Cœur, 141, rue Bleury, Montréal. — 25 centins le cent.

Cœur de Jésus, le Fils du Père éternel,  
Cœur de Jésus, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la  
Vierge Marie.

Cœur de Jésus, substantiellement uni au Verbe de Dieu,  
Cœur de Jésus, d'une Majesté infinie,  
Cœur de Jésus, Temple saint de Dieu,  
Cœur de Jésus, Tabernacle du Très-Haut,  
Cœur de Jésus, Maison de Dieu et porte du Ciel,  
Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité,  
Cœur de Jésus, réceptacle de la justice et de l'amour,  
Cœur de Jésus, plein de bonté et d'amour,  
Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus,  
Cœur de Jésus, digne de toute louange,  
Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs,  
Cœur de Jésus, en qui sont tous les trésors de la sagesse et  
de la science,

Ayez pitié de nous.

Cœur de Jésus, en qui habite toute la plénitude de la divinité,  
Cœur de Jésus, en qui Dieu le Père s'est complu,  
Cœur de Jésus, de la plénitude duquel nous avons tous reçu,  
Cœur de Jésus, le désir des collines éternelles,  
Cœur de Jésus, patient et très miséricordieux,  
Cœur de Jésus, riche pour tous ceux qui vous invoquent,  
Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté,  
Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés,  
Cœur de Jésus, saturé d'opprobres,  
Cœur de Jésus, broyé pour nos crimes,  
Cœur de Jésus, obéissant jusqu'à la mort,  
Cœur de Jésus, percé par la lance,  
Cœur de Jésus, source de toute consolation,  
Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection,  
Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation,  
Cœur de Jésus, victime des pécheurs,  
Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous,  
Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent en vous,  
Cœur de Jésus, délices de tous les Saints,  
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous,  
Seigneur.

Ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous,  
Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de  
nous.

v. Jésus doux et humble de Cœur.

R. Rendez nos cœurs semblables au vôtre.

#### Oraison

Dieu tout-puissant et éternel, regardez le Cœur de votre Fils bien-aimé et les louanges et les satisfactions qu'il vous offre au nom des pécheurs. Apaisé par ces divins hommages, pardonnez à ceux qui implorent votre miséricorde au nom du même Jésus-Christ votre Fils qui vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



## LA COMMUNION

FAITE POUR LES AMES DU PURGATOIRE



EST une pratique fort en usage parmi les pieux fidèles d'offrir la sainte Communion pour le repos des âmes de leurs défunts ou pour les âmes du purgatoire en général. Or on peut se demander si une telle pratique est bien fondée, si elle est réellement profitable aux morts. Ce qui donne lieu d'en douter, c'est que la communion c'est la réception d'un sacrement ; or les sacre-

ments, de leur nature, ne profitent qu'à ceux qui les reçoivent. Ne serait-il pas ridicule de se faire baptiser ou de se confesser pour les autres ? De même semble-t-il ridicule de communier pour un autre, vivant ou mort.

La sainte communion a même cela de particulier qu'elle a été instituée comme *nourriture* de nos âmes, pour la réparation de nos forces spirituelles et l'accroissement de la vie surnaturelle en nous. Or il est évident que la nourriture de l'âme, pas plus que celle du corps, ne peut profiter qu'à ceux qui la prennent. Aussi saint Thomas dit-il quelque part que "*les laïques qui communient pour les âmes du purgatoire font erreur.*" (1)

Allons-nous donc condamner la communion faite pour les défunts comme pratique inutile, ou même superstitieuse ? Gardons nous en ; ce serait agir au grand détriment de ces pauvres âmes, enlever aux vivants un moyen des plus efficaces pour travailler à leur soulagement.

(1) Laici qui sumunt Eucharistiam pro his qui sunt in purgatorio, errant. In Ev. Joan. c.6, l. 6, ad fin.

## I

## DOUBLE VALEUR DE LA COMMUNION

Sans doute, le fidèle qui, par la communion faite pour les morts, voudrait communier à leur place, ou leur communiquer les effets que la sainte Eucharistie, en tant que nourriture spirituelle, est destinée à produire en lui, qu'elle produit de sa nature — *ex opere operato*, comme dit la théologie — en tous ceux qui la reçoivent avec les dispositions requises, celui-là commettrait une erreur aussi grossière que l'homme qui voudrait manger pour un autre ; il agirait aussi peu sensément que certains chrétiens de la primitive Eglise qui, assure-t-on, auraient essayé de se faire baptiser pour obtenir la régénération spirituelle de parents ou d'amis morts sans baptême. Et c'est cette erreur que le docteur angélique entend réprover dans les paroles que nous avons citées de lui, ainsi qu'il appert clairement par le contexte. (1)

Mais si le baptême, comme régénération spirituelle de l'homme, ou *ex opere operato*, remarque le saint docteur, n'a d'effet que sur celui qui le reçoit, néanmoins, en tant qu'acte religieux accompli par celui qui baptise ou celui qui est baptisé, *ex opere operantis*, il a, comme toute bonne œuvre, une valeur méritoire qui peut être appliquée aux autres. (3) De même en est-il des autres sacrements, à plus forte raison de la sainte communion.

Car d'abord, remarque le célèbre Suarez, examinant la même question, " la communion est un *acte de religion* ; elle " a, par conséquent, d'elle-même, une valeur *satisfaisante* " auprès de Dieu en tant qu'acte religieux du communiant,

(1) Non tamen si laicus sumat hoc sacramentum, prodest aliis quantum est *ex opere operato*, in quantum consideratur ut perceptio..... Ex quo patet quod laici qui sumunt Eucharistiam pro his qui sunt in purgatorio, errant. Loc. cit.

(3) Baptismus non habet efficaciam nisi in eo qui baptizatur, quantum est *ex opere operato*, quamvis *ex opere operante*, vel baptizantis vel baptizati possit aliis prodesse, sicut et cœtera opera meritoria. (4 disp. 45 q. 2 a. 3 q. 3 ad 3m.)

“ ou *ex opere operantis*, valeur qui peut être offerte pour un autre, et lui profiter par manière de suffrage.”

Ce pouvoir satisfactoire inhérent à tout acte de religion ne saurait être contesté. Plusieurs théologiens, il est vrai, refusent d'admettre qu'une bonne œuvre soit satisfactoire par cela seul qu'elle est bonne et méritoire ; ils exigent en plus qu'elle contienne quelque chose de laborieux, de *pénal*. Mais nul d'entre eux, que je sache, n'a sérieusement révoqué en doute la vertu satisfactoire des actes de religion. Saint Thomas, dont tous s'appuient, range la *prière* à côté du jeûne et de l'aumône parmi les trois classes de moyens dont nous disposons pour satisfaire à Dieu pour nos péchés. Et la raison qu'il en donne, ce n'est pas que la prière impose quelque sacrifice à l'homme, comme le jeûne et l'aumône, mais parce qu'elle est “ l'expression de notre entière dépendance vis-à-vis de Dieu,” c'est-à-dire un acte de religion. Un peu plus loin, il dit expressément que les noms de “ jeûne, aumône, prière ” sont ici des termes génériques, et que “ la prière comprend tout acte de culte qu'on rend à Dieu.” *Quæcunque latría exhibetur Deo, orationis accipit rationem.* (Suppl. q. 15 a. 3.)

Mais la valeur satisfactoire de l'acte de religion doit être d'autant plus grande que l'acte est plus excellent. Or est-il un acte de religion plus noble et plus excellent que cette union intime et physique du chrétien avec JÉSUS-CHRIST, union qui est comme le terme vers lequel converge toute l'économie du culte dans l'Eglise ?

“ En second lieu, continue Suarez, la communion, comme “ toute bonne œuvre, est un acte *méritoire*, et par conséquent “ peut profiter aux autres par manière d'*impétiation*, ou d'*intercession*.” C'est le principe que nous avons déjà vu énoncé par saint Thomas à propos du baptême. Seulement, observe Suarez, la communion a sous ce rapport une efficacité spéciale, parce que, de sa nature, elle excite dans l'âme la ferveur de la charité. Or plus un acte est accompli avec ferveur et charité, plus il a de mérite, et par conséquent, aussi, de

force impétraire. Ensuite, le sentiment de la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'âme et de son union intime avec elle, rend la prière qu'on Lui adresse et qu'on adresse à Dieu par Lui, plus fervente et plus confiante, et par suite plus efficace. (1)

Ajoutons à ces considérations du grand théologien : 1° Que Notre-Seigneur, en s'unissant à l'âme par la communion, est plus disposé à écouter sa prière ; car s'il vient y établir sa demeure, ce n'est pas seulement pour la nourrir, mais encore pour répondre à ses besoins et à ses demandes ; 2° Que la prière faite de cette sorte étant faite d'une manière plus réelle *en* JÉSUS-CHRIST et *par* JÉSUS-CHRIST, doit par cela même être plus puissante sur le cœur du Père céleste ; 3° Que la communion faite pour les âmes constitue par elle même une prière des plus efficaces, puisqu'elle est l'offrande de la prière même de JÉSUS, ou mieux, l'offrande de JÉSUS *priant*, " *toujours vivant pour intercéder pour nous.*" (2)

## II

## LA COMMUNION ET LE SAINT SACRIFICE

Ce n'est pas tout : la communion faite pour les âmes du purgatoire ne leur profite pas seulement en tant qu'acte satisfactoire et méritoire de celui qui communie ; elle peut

(1) Voici tout ce texte de Suarez :

"Est enim (Communio) actus *religionis* ; unde ex opere operantis de se est satisfactorius coram Deo, et ita pro aliis potest offerri quoad satisfactionem ex opere operantis, et illis prodesse per modum suffragii. Deinde est etiam actus *meritorius*, et ita etiam potest aliis prodesse per modum meriti de congruo, vel per modum impetrationis. In quo videtur hoc sacramentum habere specialem efficaciam, vel quia, cum excitat ad fervorem charitatis, ex hac parte habere potest ille actus majorem congruitatem ad meritum et impetrationem ; vel quia propter realem Christi præsentiam et conjunctionem, familiarius et ferventius solet tunc per illum et ad illum oratio fundi. (In 3 Sum. th. disp. 63 s. 10. n. 5.)

(2) Semper vivens ad interpellandum pro nobis. Hebr. c.vii. v. 25.

leur être plus profitable encore par l'application des fruits du saint sacrifice, auquel la communion fait participer plus largement.

Ce point a besoin d'explications. Pour appliquer le fruit du saint sacrifice, à soi-même ou à d'autres, il est nécessaire de l'offrir. Autrement, comme on n'a aucun droit sur son oblation, on n'a pas le droit non plus de disposer du fruit de cette oblation. (1) Seulement, d'après l'enseignement théologique, observe Benoît XIV, ce ne sont pas les prêtres seuls qui offrent le sacrifice de la messe, bien qu'ils en soient, après JÉSUS-CHRIST, les offrants principaux ; " mais les laïques aussi l'offrent à leur manière, soit qu'ils l'offrent par le ministère des prêtres, soit qu'ils unissent leur intention à celle des prêtres, soit qu'ils y concourent par quelque acte externe, tel que servir la messe, en fournir l'aumône." (2) Cette participation des fidèles à l'oblation du saint sacrifice est clairement exprimée, et à plusieurs reprises, dans les prières liturgiques de la messe. Ainsi, au canon, l'Eglise fait dire au prêtre : " Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et servantes (quelques-uns nommément), et de tous les assistants, *pour qui nous vous offrons ou qui vous offrent ce sacrifice* pour eux-mêmes et pour tous les leurs..... Cette oblation donc de notre humilité, *mais qui est aussi celle de toute votre famille*, nous vous prions de l'agréer..... Nous, vos serviteurs, *comme aussi votre peuple saint* nous vous offrons l'Hostie pure....." (3)

(1) Qui non offert, nec pro se nec pro alio offerre potest; neque ad eum spectat sacrificium alicui applicare, cum sacrificium ad ipsum non pertineat. (Suarez, in 3 D. Th. disp. 78, s. 1, n. 3.)

(2) Docent theologi laicos etiam esse offerentes, vel quod per ministerium sacerdotum offerunt, vel quod suam cum sacerdotum intentione conjungunt, vel quod externum aliquid exhibent missæ ministrando, eleemosynam largiendo..... (De SS. missæ sacrif. l. 2, c. 2 n. 12.)

(3) Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum N.N., et omnium circumstantium, pro quibus tibi offerimus vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis pro se suisque omnibus ... Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et cunctæ familie tue, quæsumus ut placatus accipias.... Nos servi tui, sed et plebs tua sancta offerimus.... hostiam puram.... (Can. missæ.)

Comme on le voit par ces citations, ce ne sont pas seulement quelques fidèles, mais l'Église universelle qui est censée offrir le sacrifice avec le prêtre. (4) Cependant, parmi les fidèles il en est qui prennent une part plus spéciale à son oblation et par suite à la distribution de ses fruits. Tels sont, à des degrés divers : 1° ceux qui, bien qu'absents, s'unissent d'intention au saint sacrifice qui est offert ; de là le conseil souvent donné par les maîtres de la vie spirituelle aux âmes pieuses, de toujours s'unir d'intention aux messes qui se disent à tout moment du jour et de la nuit sur quelque point du globe ; (5) 2° ceux qui assistent à la messe, corporellement ou intentionnellement, surtout s'ils servent à l'autel ; 3° ceux qui non seulement assistent à la messe, mais encore y font la sainte communion.

Que la Communion ainsi faite au cours de la messe donne aux fidèles une part spéciale à l'oblation et aux fruits du saint sacrifice, là-dessus point de doute. L'Église le suppose manifestement quand elle fait demander au prêtre tout particulièrement pour lui-même et pour tous ceux qui participent à son sacrifice en recevant le Sacré Corps et le Sang du Fils de Dieu, d'être comblés de toutes les grâces et bénédictions célestes. (6) Mais je ne crains pas d'ajouter que, même faite en dehors de la messe, pourvu qu'on s'y unisse d'intention, la communion fait participer davantage à son oblation et, par suite, aux droits qui en découlent.

(4) Ideo dicitur Offerimus, quia non solum offerunt sacerdotes, sed universi fideles. (Innoc. III, lib. 5 de Sac. missæ, c. 5.)

(5) D'après Suarez, c'est cette même intention, qui existe implicitement et virtuellement en tout fidèle, qui constitue la raison de la participation de toute l'Église à l'oblation de tous les sacrifices eucharistiques : "Hoc ipso quod aliquis est fidelis, censetur consentire omnibus sacrificiis quæ in Ecclesia fiunt, et virtualiter velle ut suo etiam nomine offerantur, et, quantum potest, eorum fructum participare." (Loc. cit. disp. 77, c. 3, n. 3.)

(6) Ut quotquot ex hac altaria participatione sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione cœlesti et gratia repleamur. Can. missæ.

Et, en effet, communier, qu'on le fasse pendant la messe ou en dehors, n'est-ce pas toujours s'incorporer à la Victime immolée sur l'autel? Or, "ceux qui mangent les victimes, dit l'Apôtre, ne participent-ils pas au sacrifice de l'autel?" (1). D'ailleurs, on me l'accordera facilement, pour avoir une part spéciale au sacrifice de la messe qu'on entend, il n'est pas indispensable d'y communier de la main même du prêtre qui dit cette messe, ni même de communier à l'autel où se dit la messe qu'on entend : autrement la sainte Eglise aurait agi au préjudice des fidèles en prescrivant que le saint Sacrement ne soit conservé, et par suite distribué qu'à un seul autel. Puisque donc la communion, même faite à un autre autel qu'à celui où se dit la messe à laquelle on assiste, peut *intensifier*, si je puis m'exprimer ainsi, la participation à la messe par l'assistance *réelle*, — pourquoi *n'intensifierait-elle* pas aussi la participation au saint sacrifice par l'assistance purement *intentionnelle*? Ou, ce qui revient au même, puisque la communion donne une part spéciale à l'offrande du saint sacrifice, même si elle est faite à un autre autel, pourquoi n'y donnerait-elle pas également une part plus large, alors qu'elle est faite à une autre église qu'à celle où s'offre le sacrifice?

N'est-ce pas cette union intime et constante de la communion avec l'immolation de la Victime sainte, que le Sauveur veut signifier, quand il dit dans l'institution de ce Sacrement : "*Chaque fois que vous mangerez ce pain, vous annoncerez la mort du Seigneur,*" (2) c'est à-dire, vous représenterez l'immolation du Calvaire, vous offrirez le sacrifice de la nouvelle Alliance? Car ces paroles, bien que dites directement aux apôtres, aux prêtres, s'adressent néanmoins, en un sens plus restreint, à tous les fidèles.

C'est encore cette participation de tout fidèle aux divins mystères par le fait de la communion que le docteur angé-

(1) Nonne qui edunt hostias, participes sunt altaris? (1 Cor. 10. 18.)

(2) Quotiescumque manducabitis panem hunc... mortem Domini annuntiabitis. (1 Cor. c. 11 v. 26.)

lique semble exprimer quand, après avoir expliqué l'efficacité universelle de ce Sacrement en tant qu'immolation, il ajoute : " Cependant, reçu par un laïque, ce sacrement ne profite pas à d'autres, du moins en ce qui est de ses fruits *ex opere operato*, si on le considère en tant que réception ; bien que par l'intention de celui qui fait la communion, le Sacrement puisse (en tant qu'immolation) être communiqué à tous ceux vers lesquels il dirige son intention." (2)

N'est-ce pas reconnaître que toute communion, qu'elle soit faite au cours de la messe ou en dehors, donne au laïque qui la reçoit un droit spécial à l'application des fruits *ex opere operato* du saint sacrifice ?

Evidemment, nous ne présentons cette théorie que comme une opinion probable. Mais, chose bien certaine, c'est qu'à l'appliquer, les vivants n'ont aucun effort à s'imposer, et que les morts ont tout à y gagner. Dès lors, pourquoi ne pas les faire bénéficier de cette probabilité ? D'autant que le sacrifice de l'autel est de tous les moyens le plus puissant que nous ayons de secourir les âmes du purgatoire, ainsi que

---

(2) Ainsi du moins entendons-nous ce passage de S. Thomas déjà mentionné plus haut : " *Non tamen si laicus sumat hoc Sacramentum, prodest aliis quantum est ex opere operato, in quantum consideratur ut perceptio ; quamvis ex intentione operantis et percipientis communicari possit omnibus ad quos dirigit suam intentionem.*" (In Ev. Joan, c 6, l. 6.)

C'est bien, nous semble-t-il, le Sacrement *quantum est ex opere operato* que S. Thomas dit communicable *ex intentione operantis et percipientis*, et par conséquent *le Sacrement en tant que sacrifice*.

D'autres toutefois comprennent autrement que nous les dernières paroles de ce texte. Ils estiment que S. Thomas y entend parler des fruits de la communion en tant qu'acte du communiant *et ex opere operantis*, par opposition aux fruits du Sacrement par lui-même *et ex opere operato*, dont il est parlé dans le premier membre de la phrase. Si leur interprétation est la vraie, les paroles citées ne confirment plus cette seconde partie de notre thèse ; mais, par contre, elles fournissent un témoignage formel du docteur angélique en faveur de l'efficacité de la communion *ex opere operantis*, que nous avons exposée d'après Suarez.

l'a déclaré le saint concile de Trente ; et que la moindre part aux fruits du saint sacrifice peut dépasser en valeur satisfactoire beaucoup de bonnes œuvres.

### III

#### LE SENTIMENT DE L'ÉGLISE SUR CETTE QUESTION

Un dernier secours que les âmes du purgatoire retirent des communions offertes pour elles, ce sont les nombreuses indulgences plénières applicables aux défunts que l'Église y a attachées, ou pour lesquelles elle exige la confession et la communion comme condition indispensable.

En effet, outre qu'il y ait peu d'indulgences plénières qu'on puisse gagner sans la communion, on sait que les fidèles, surtout ceux qui font partie de quelque confrérie pieuse, peuvent, à toutes les fêtes principales de l'année, gagner une ou plusieurs indulgences plénières en communiant ces jours-là, pourvu qu'ils visitent une église et y prient à l'intention du Souverain Pontife. Ils peuvent même à chacune de leurs communions gagner une indulgence plénière applicable aux défunts, à la seule condition de réciter d'un cœur contrit et humilié, en face d'une image de JÉSUS crucifié, la prière : *En ego, o bone et dulcissime JESU*, en y ajoutant quelque prière aux intentions du Saint-Père.

Est-ce que le seul gain de pareilles indulgences ne devrait pas suffire pour nous encourager à communier fréquemment pour les âmes du purgatoire ? Telle semble avoir été, du moins, l'intention de l'Église en les accordant.

Qu'ajouter encore ? Le Ciel lui-même a voulu attester plus d'une fois l'efficacité de cette pieuse pratique.

On lit dans la vie de sainte Madeleine de Pazzi, que son frère lui apparut après sa mort, lui disant qu'il avait besoin de cent sept communions pour être délivré ; ce que la sainte accomplit fidèlement, et le plus tôt qu'il lui fut possible.

Le vénérable Louis de Blois, dans son *Miroir spirituel*,

ch. VI, raconte qu'un grand serviteur de Dieu reçut la visite d'une âme du purgatoire qui disait endurer de cruels tourments pour la négligence qu'elle avait apportée pendant la vie à la préparation de ses communions. Elle ajoutait qu'elle ne pouvait être délivrée que par une communion fervente qui compensât sa tiédeur passée. Le saint s'empressa de répondre à sa demande, et bientôt elle lui apparut de nouveau, mais toute brillante d'un incomparable éclat, et montant au ciel.

Un fait du même genre se lit dans la vie de sainte Jeanne de la Croix, de l'Ordre de Saint François. Elle vit un jour un ange du ciel qui lui apportait une hostie consacrée, afin qu'elle communiât le lendemain pour une âme du purgatoire qui, pendant sa vie, avait eu une grande dévotion pour le Saint Sacrement. La justice de Dieu avait décidé qu'en récompense de sa ferveur elle serait délivrée par cette communion. (1)

Rien d'étonnant, après tous ces témoignages, qu'une congrégation de cardinaux, sous Alexandre VIII, au rapport de Louis Habert (*Theol. mor.* t. v, p. 575), ait condamné l'opinion de ceux qui blâmaient la coutume de communier pour les morts. (2)

Gardons-nous donc de négliger, et plus encore de déconseiller une pratique si recommandée par les saints et les docteurs, et que de solides raisons théologiques nous montrent si utile aux âmes des défunts. N'omettons pas sans doute les autres moyens de leur venir en aide : offrons pour elles nos prières et nos aumônes, nos mortifications et nos pénitences, nos souffrances et nos épreuves patiemment endurées, toutes nos bonnes œuvres ; surtout offrons et faisons offrir pour elles le saint sacrifice de la messe expressément institué

(1) Cf. Louvet. Le purgatoire d'après les révélations des saints, p. 351.

(2) Cf. Biblioth. sacrée, par les PP. Richard et Giraud, O. P., art. Communio, § XII.

par Dieu pour le paiement de la dette de nos péchés ; mais n'oublions pas qu'après l'oblation du saint sacrifice, l'un des moyens les plus efficaces pour travailler à la délivrance des âmes du purgatoire, c'est la sainte communion faite à leur intention.

J. RUHLMANN, S. J.

## LES ANGES

(Suite)

§ II

### LES BONS ANGES



MAGES vivantes du bon Dieu, les saints anges participent, quoiqu'en un degré fini, à tout son être. Saintes intelligences, ils ne peuvent connaître que la vérité, n'aimer que le bien ; leurs pensées sont pures, leurs affections bienveillantes. Ils n'ont ni corps ni matière. Si les Écritures leur donnent des pieds, des mains, des ailes ; si elles les comparent à des chars de feu qui roulent dans le ciel, à des trônes matériels qui portent le souverain arbitre des cieus, à des coursiers aux riches couleurs, à des généraux armés de lances, ce n'est que pour s'accommoder à notre manière de nous représenter les choses, afin de nous aider à connaître l'excellence de ces sublimes esprits. — Leur nombre est incalculable ; ce qui existe sur la terre n'en approche point. L'Écriture Sainte les compte par myriades, par légions, par millions, par centaines de millions.

Ils sont divisés en trois hiérarchies, ou, selon la signification de ce mot, en trois *saints commandements*. Chaque

hiérarchie se compose de trois chœurs subordonnés les uns aux autres, et qui s'élèvent l'un par l'autre, selon un ordre plein de sagesse, vers Celui qui est le commencement et la fin de toutes choses. Chaque ange, chaque chœur, chaque hiérarchie a son éclat particulier, son excellence, ses attributions, selon un accord de convenance qui donne à tout l'ensemble une beauté immortelle. C'est la cité de Dieu. Le démon et les damnés sont à jamais exclus de cette cité ; leurs noms mêmes y sont inconnus.

Mais nous, êtres d'un jour ici-bas, que notre infirmité naturelle semblait reléguer bien loin de ces brillants esprits, nous sommes destinés, par une admirable condescendance du bon Dieu, à entrer dans leurs rangs, à être leurs compagnons dans la gloire du ciel, selon que la balance divine dispense à chacun son lot à proportion de ses mérites. Que nous serons bien en ce lieu !

\* \* \*

Mais voici quelque chose de plus merveilleux encore ; pendant même que nous vivons sur la terre, enchaînés à notre corps, nous sommes les concitoyens des bons anges et ils sont les nôtres. Nous formons comme une quatrième hiérarchie, la hiérarchie des hommes, qui compose avec les hiérarchies célestes la vaste société des intelligences dont le Verbe fait homme est le monarque, et MARIE la reine.

Cela peut paraître étrange ; car il semble tout naturel de s'imaginer que les anges, surpassant notre nature et jouissant déjà de la vue du bon Dieu, forment entre eux une société à part, séparée de nous. Il n'en est pas ainsi, pourtant. Nous avons tout ce qu'il faut pour former avec eux une société ; il suffit de le vouloir. Car il faut comprendre que l'union de société ne consiste pas tout simplement dans l'assemblage de plusieurs êtres corporels et dans la combinaison des intérêts purement matériels ; si elle n'était que cela, il y aurait société entre les animaux. La vraie société ne peut exister qu'entre des êtres intelligents, à condition que ces êtres soient unis par leur intelligence et par leur

volonté dans la connaissance et dans la poursuite d'un même bien suprême, par l'exercice des droits et par la pratique des devoirs qui en découlent, sous la direction d'un même pouvoir souverain. C'est ainsi que s'établit et se conserve sur la terre, pour le bonheur des hommes et la tranquillité des états, l'union sociale entre des familles différentes.



MARIE, REINE DES ANGES ET DES HOMMES

(Sandro Botticelli)

Or qu'il y ait entre ces deux grandes familles d'êtres intelligents, les bons anges et nous, cette unité sociale, on le comprend facilement, pour peu qu'on y réfléchisse. Le Monarque qui les régit et les gouverne, est aussi celui qui nous régit et nous gouverne : c'est JÉSUS-CHRIST, Notre Seigneur

Dieu, mais homme aussi comme nous ; c'est notre Mère qui est leur reine et leur souveraine, MARIE.

C'est déjà quelque chose. En outre, la fin dernière que nous poursuivons ici-bas pendant notre temps d'épreuve, est celle-là même qu'ils poursuivaient eux-mêmes quand ils étaient dans leur état d'épreuve. En les créant, Dieu leur avait dit, comme à nous : " je vous donne l'existence pour que vous fassiez un bon usage de votre liberté, afin que vous pussiez, par un effet de ma bonté, me contempler un jour face à face dans la gloire." Les saints anges sont arrivés au terme, nous sommes encore en chemin ; ils jouissent de la possession de la fin dernière, nous la cherchons encore ; mais cela ne détruit en rien l'union de société entre eux et nous : la possession d'un bien n'est pas par elle-même une cause de désunion. Autrement, toute société serait impossible entre les riches et les pauvres.

Au reste, ce bien, cette gloire de la vue de Dieu que les saints anges possèdent, à qui en sont-ils redevables ? si ce n'est à Celui qui est l'auteur et le consommateur de notre foi (1), à Celui qui est mort sur le calvaire pour nous mériter le même bien, la même gloire ? puisque, selon l'opinion accréditée de grands théologiens, l'adoration du Verbe, notre rédempteur, leur a été proposée, au commencement, comme l'épreuve décisive de leur salut ou de leur perte. C'est donc à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qu'ils doivent, comme nous, en quelque sorte, leur salut. Comme nous, ils portent en eux-mêmes son empreinte, l'empreinte du CHRIST. Comme nous, ils sont des enfants de la grâce ; avec cette différence toutefois que la grâce les a empêchés de tomber dans le péché, tandis qu'elle nous relève et nous fortifie après y être tombés. Comme nous, ils sont unis au Père dans le Saint-Esprit par le Fils ; *car nul ne va au Père que par le Fils* (2). La charité qui les rend saints, ils la reçoivent, comme nous, du Saint-Esprit par le Fils Notre-Seigneur.

L. P. ROUX, S. J.

(A suivre).

(1) Heb. 12. 2

(2) Jn. 14. 6



## LÉGENDES CANADIENNES

### Le Curé et le Nègre



APPELEZ-VOUS un de ces matins de printemps, si délicieux à la campagne ; un de ces matins où les primevères éclosent, où l'herbe nouvelle pousse si fraîche et si vigoureuse qu'on s'illusionne jusqu'à la prendre pour du moelleux gazon, où le pauvre malade quitte sa demeure pour se baigner dans le rayon de soleil qui le ravivera ; où le bon habitant canadien avec ses deux bœufs et son antique charrue à rouelle monte au labour en fredonnant quelque vieil air normand ou picard, tandis qu'à ses côtés le fermier écossais, son voisin, avec sa

légère charrue d'acier et ses chevaux Clyde fait retentir les échos de quelque couplet montagnard qu'il a retenu de ses *highlands*.

Tout est gai dans la nature, et le ciel sans nuage semble sourire avec bonheur au spectacle que lui offre la terre.

#### I

Le fleuve toutefois ne partage pas l'allégresse générale ; il a des teintes étranges dans ses grandes eaux, parfois même des reflets verdâtres comme en ont les prunelles des tigres guettant leur proie. La petite lame brève, saccadée, ne vous dit à vous rien de bien effrayant. À première vue, c'est vrai, elle semble très innocente, tout à fait inoffensive ; mais étudiez-la de près, et vous serez surpris de voir combien profonde est la tranchée qu'elle creuse, et si vous êtes dans une embarcation, combien bizarre est le roulis, quelle impatience à la fois et quelle nervosité dénote le tangage.

#### II

Et ils sortent de la baie dans leur mignonne chaloupe à voiles le prêtre et le nègre ; et ils gagnent le large vers l'île, l'île bien connue qui surgit "comme une fraîche corbeille de verdure" portée sur les ondes. Et la brise doit être plus forte au large, car la petite voile blanche s'incline, car la chaloupe se redresse souvent dans l'écume de sa proue, car les voici qui courent des bordées fantastiques... Mais déjà, après avoir cisailé quelque peu à droite et à gauche, décompté

en biseau trois ou quatre allées et venues, ils ont franchi les trois longs milles de distance qui les séparent de la terre ferme, ils ont touché de la quille au rivage de l'île. Le nègre enlève le petit mât mobile, le dépose en travers sur les bancs, puis saute à terre avec le grappin ; le curé enroule la voile, la range avec le gouvernail qu'il détache, puis met pied à terre à son tour. Mais comme la chaloupe gratte encore le fond et que la lame pourrait la faire déramer, on la tire sur le rivage et l'on abandonne le grappin dans une vieille souche où il s'accroche. On s'assied parmi les pierres dans le sable de la grève : quelques copeaux, quelques brindilles, et l'on a allumé un petit feu. Le curé tire sa pipe et la bourre de tabac ; il passe ensuite sa blague au nègre qui en fait autant. On fume un petit quart d'heure délicieusement, puis le sérieux, le difficile de l'ouvrage, pour de bon commence. De sa poche le curé produit un petit livret : c'est un catéchisme. Patiemment il fait répéter au nègre ce qu'ensemble déjà ils ont vu bien des fois ; il relève les erreurs, encourage d'un signe approbatif lorsque le noir a bien dit, interroge de nouveau sur ce qui vient d'être rectifié, puis entreprend un nouveau chapitre. Et le temps fuit rapide pendant cet exercice de patiente charité du bon prêtre qui se fait tout à tous, et ne néglige pas même la plus humble brebis du troupeau qui lui a été confiée.

Ah ! qui dira les héroïques miracles de longanimité et de patience du vrai pasteur des âmes ? qui jamais saura ce que renferme de zèle et de pur amour de Dieu le cœur d'un saint ecclésiastique ? Ce prêtre et ce nègre fumant la pipe sur cette île déserte, sur cette grève de sable : c'est vulgaire ; et pourtant c'est un spectacle qui trouve le ciel attentif et que les anges contemplent avec respect et admiration.

## III

Cependant le vent augmente ; la vague se soulève, de bleu qu'elle était devient sombre, noirâtre, et bientôt de blancs moutons couronnent ses ondulentes cimes. Absorbé par son apostolique travail, son difficile mais consolant labeur, le curé ne s'en aperçoit même pas ; il fait reprendre toute entière la leçon. Et le vent augmente toujours... Soudain, non content de bouleverser la mer le souffle impétueux fait une descente sur le rivage et soulevant comme une vague le sable de la grève le fait tournoyer un instant, puis, sans crier gare, l'abat sur nos voyageurs et les enveloppe comme dans un tourbillon. L'abbé, secouant la tête sous cette aveuglante grêle de sable, jette un regard sur la mer ; aussitôt il plonge le catéchisme dans sa poche de soutanelle : " Eteignez ce feu, et vite, embarquons ! " Le nègre entasse du sable sur les tisons qu'il étouffe ; on dégage l'embarcation, et sans retard les deux passagers y prennent place.

La barque filait comme l'éclair quand le malencontreux nègre échappa l'éclote qu'il tenait à la main ; s'élançant alors pour la res-

saisir il perdit l'équilibre. L'abbé qui le voit se précipite à son secours pour le retenir ou au moins atténuer le choc qui pourrait faire chavirer l'embarcation. La trop grande hâte de ce mouvement fait donner un faux coup de barre ; le bateau présente le flanc et la voile libre brusquement rebrousse chemin et enveloppe les passagers ; et comme le pilote n'est plus à son poste et que, faute de conducteur, la chaloupe ne se relève pas sous le coup de barre, elle cède sous les efforts combinés du vent et de la mer, chavire, et bientôt, comme une sombre épave, jouet de la tempête, ne présente plus que sa noire carène au-dessus des flots.

## IV

Du rivage on a vu la fausse manœuvre, on a vu le sinistre et l'on veut s'élancer au secours des pauvres naufragés ; mais c'est en vain que l'on essaye. Déjà l'ouragan a sonné ses bruyantes trompettes et le fleuve affolé exécute une danse macabre où la frénésie maniaque de l'allure le dispute à la hideur sauvage des hurlements.... Et non loin de la barque désemparée, on aperçoit, secoués par la vague, les deux naufragés. Pourront-ils, au moins, se raccrocher à l'épave?... Hélas ! en voici un qui disparaît.... et l'autre qui le suit.... et c'est pour la deuxième fois déjà ! — Ah ! quelle attente anxieuse chez les spectateurs d'une telle scène, quelle indicible angoisse pendant ces minutes d'éternelle durée où l'on se demande avec effroi si celui que l'on attend, que l'on voudrait voir reparaitre est un homme encore,... ou bien n'est plus qu'un cadavre ! Les têtes surgissent de nouveau, et la foule qui grossit à vue d'œil pousse un soupir de soulagement... Et voilà que la scène, et voilà que le fleuve s'entr'ouvre de nouveau pour le troisième et dernier acte, pour la troisième et dernière fois.... et sans pitié engloutit ses victimes. Longtemps encore les spectateurs regardèrent, mais leur attente était vaine : les naufragés ne reparaissaient pas.

## V

Que se passait-il donc dans les profondeurs de l'abîme ? Ce qui se passait, le voici ; ou plutôt, retraçons la scène entière telle qu'on a pu la reconstituer d'après les divers rapports des témoins. Le nègre ne savait pas nager, et deux fois déjà, nous l'avons vu, il s'était enfoncé ; deux fois aussi le prêtre, hardiment mais en vain, avait plongé à sa suite pour le ressaisir. Epuisé, embarrassé par sa soutane qui paralysait ses mouvements, le prêtre nageait avec peine lorsqu'entre deux vagues il aperçoit le noir, les bras étendus, la bouche entr'ouverte, et qui, sans résistance aucune disparaissait pour la troisième fois. " Mon Dieu ! mon Dieu !.... et pas même baptisé !.... " s'écrie le prêtre. Et sans une seconde d'hésitation il respire abondamment, d'un coup énergique fend la vague, et, droit sur son compagnon pique une tête audacieuse. Mais hélas ! le nègre inconscient,

les yeux sortis de leurs orbites, roulait lentement de rocher en rocher. Le prêtre le poursuit, finit enfin par l'atteindre et le secoue rudement. Qu'arriva-t-il alors ? Le nègre saisit son compagnon, avec aveugle frénésie, l'enlaga, et rivant pour ainsi dire son être entier sur le sien, le retient au fond de l'abîme, prisonnier comme dans un étau de fer. — Mon Dieu ! mon Dieu ! quelles affres épouvantables que celle de l'agonie indescriptible, où la vie enlacée par la vie sombre brutalement, irrémisiblement dans l'éternité de la mort !

Et les spectateurs à genoux sur le rivage, et les femmes en sanglots, s'arrachant les cheveux, se tordant les bras, entre les versets du *De Profundis* qu'on alternait.... quel spectacle !

## VI

Et voilà qu'une masse informe, étrange, surnage, repoussée par le flot : c'est le prêtre et le nègre enlacés.... Etaient-ils morts, et le fleuve impitoyable, s'acharnant à leurs dépouilles, entraînait-il double proie à l'océan ? Un spectateur moins rapproché eût pu le croire ; le prêtre cependant respirait encore, mais si peu, d'une si imparfaite façon ; conscient de ses actes, il l'était également ; mais il se sentait si affaîssé, si excédé, si épuisé, si découragé, qu'il avait peine à retenir le rôle d'agonie qui l'étreignait à la gorge. Etais-ce donc la fin, le dernier mot de la lutte ? Non, le prêtre pouvait tenter un effort suprême, se dégager peut-être..... et le moment actuel était son unique chance de salut, car entraîné de nouveau au fond, il serait désormais trop tard. Que faire ?..... Le prêtre se recueillit un instant et son front abattu s'illumina d'un reflet sublime. Sans profiter de l'avantage il laissa doucement son compagnon l'entraîner sous l'eau et relevant soudain la tête à la surface : " Je te baptise, murmura-t-il, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit." Et il levait au ciel un dernier regard de supplication et d'action de grâces quand une vague énorme se referme sur eux avec un bruit sourd, comme la couvercle se referme sur un cercueil.

## VII

Le bateau de sauvetage, après mille efforts, n'avait enfin pu s'approcher que pour permettre à ceux qui le montaient de contempler avec impuissance le dénoûment héroïque de ce drame suprême ;..... il remena deux cadavres au rivage. La pieuse paroisse leur fit de touchantes funérailles et l'Evêque, sur le double et concluant rapport qui lui fut fait par les divers témoins de cette scène, donna l'ordre de graver sur la tombe du prêtre ces paroles de l'Evangile qui avaient servi de texte à son allocution de circonstance et sont comme la verba cœleste qui résume cet étrange et sublime évènement : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* (1) Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

ED. COLCLOUGH, S. J.

(1) Joan, x. 11.

# CANTIQUE A NOTRE-DAME

## Toute Miséricordieuse (1)

SOLO ET CHŒUR À TROIS VOIX DE FEMMES

Paroles et Musique de Mlle BLANCHIE GAGNON.

*dolce.*

*Chœur, doux et lent.*

Vier - ge sain - te, dans la pri - è - re

Mon âme é - pan - che sa dou - leur; Jette un re - gard

sur ma mi - sè - re, Verse en moi la paix du Sei - gneur

FIN.

(1) La Sainte Vierge, lors de son apparition à une humble fille de Pellevoisin (en France), portait un *Scapulaire du Sacré-Coeur*. Elle dit à son heureuse servante: "Je suis toute miséricordieuse".

CANTIQUE À NOTRE-DAME

79

Solo. avec expression.

Jé - sus, en te don - nant pour Mè - re A

l'hom-me qu'il a tant ai - mé, — Veut qu'en ta puissance il es-

pè - re Et qu'il im - plo - re ta bon - té.

2. — Je vois briller sur ta poitrine  
 Le Cœur sacré de notre Roi :  
 Ainsi la tendresse divine  
 Aime à se révéler par toi.  
*Ch.* Vierge Sainte, etc.
3. — JÉSUS, en te comblant de grâces,  
 Semble te céder son pouvoir ;  
 C'est par toi que sur nos disgrâces  
 Descend le pardon et l'espoir.  
*Ch.* Vierge Sainte, etc.
4. — Vierge miséricordieuse,  
 Ton enfant se jette en tes bras.  
 Rends son âme victorieuse  
 Au sein des luttes d'ioi-bas.  
*Ch.* Vierge Sainte, etc.



## Notes de la Direction



**Esprit de sacrifice.**

La fête de la Purification de la Sainte Vierge et de la Présentation de JÉSUS au temple (2 février) invite à l'esprit de sacrifice tous ceux qui aiment les Cœurs de JÉSUS et de MARIE et, par là, tous les Associés de l'Apostolat.

MARIE vient y offrir à Dieu par les mains du prêtre son divin Fils qui lui est si cher ! Le saint vieillard Siméon lui prédit pourtant qu'elle verra cet Enfant béni en butte à la contradiction ; qu'un glaive de douleur transpercera son Cœur maternel ; mais il lui annonce aussi que le salut d'un grand nombre d'âmes sera ainsi opéré. MARIE n'hésite pas un moment ; pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, elle est prête à tout souffrir ; elle consent à tout donner, même son Fils !

JÉSUS, de son côté, vient au temple pour y renouveler aussi le complet sacrifice de lui-même. Il l'avait fait ce sacrifice dès son entrée dans ce monde, comme nous l'enseigne saint Paul. Il avait dit alors :

“ Vous n'avez pas accepté les hosties et les oblations ; mais vous m'avez formé un corps... Voici que je viens ! Il est écrit à la tête du livre à mon sujet, que j'accomplisse, ô Dieu ! votre volonté (Héb. X). ”

Aujourd'hui, quarante jours après sa naissance, il vient effectivement se substituer aux sacrifices de l'ancienne loi. Il offre et dévoue son corps comme victime d'expiation ; il accepte d'avance les fatigues qui l'attendent, les souffrances de sa passion et l'agonie du Jardin des Oliviers et du Calvaire ; il s'offre à Dieu son Père, par les mains de sa Mère, comme un tendre agneau destiné à la boucherie. C'est pour notre salut et pour la rédemption de tous qu'il se donne !

Remarquons, cependant, que c'est encore en notre nom

qu'il se dévoue, que ce sont tous les chrétiens qu'il consacre à Dieu avec lui.

Si donc nous voulons qu'il nous avoue pour siens, il faut que nous ratifions cette consécration qu'il a faite de nous. " Ne savez-vous pas, dit saint Paul (Rom. VI), que nous tous qui avons été baptisés en JÉSUS-CHRIST, nous avons été baptisés dans sa mort ? Parce que nous avons été ensevelis avec lui par le baptême, pour mourir avec lui..." Nous devons donc à l'exemple de notre divin Chef au jour de sa Présentation renouveler aussi aux pieds des autels le complet abandon de nous-mêmes à Dieu et accepter d'avance toutes les épreuves de la vie et toutes les amertumes de la mort.

Nous, Associés du Sacré-Cœur, nous devons à Dieu, ce semble, une consécration encore plus complète. Le jour où nous sommes entrés dans la sainte Ligue du Sacré-Cœur, nous avons compris que nous promettions au Sauveur un dévouement encore plus spécial. Ayant devant les yeux le Cœur de JÉSUS à honorer et à consoler, les âmes à sauver, nous avons dévoué notre vie tout entière à ce double objet ; nous avons promis d'en renouveler l'offrande tous les jours de notre existence ; d'y diriger constamment toutes nos prières, toutes nos œuvres et toutes nos souffrances ; d'identifier nos intérêts avec ceux du Cœur du Sauveur.

Que la fête de la Purification et toute la sainte Quarantaine, dans laquelle nous allons bientôt entrer, nous trouvent donc pleins de ces saintes pensées : nous le devons aux Cœurs de JÉSUS et de MARIE ; nous y sommes encore tenus comme Associés de l'Apostolat de la Prière.

\*\*\*

**Envoi des noms à nos Bureaux** Nous croyons utile de rappeler de nouveau aux Secrétaires locaux de l'Apostolat qu'il leur suffit d'inscrire les noms des nouveaux Associés sur le registre local sans se mettre en peine de nous en transmettre la liste.

Ceci, cependant, ne s'applique qu'à l'inscription des noms pour l'Apostolat de la Prière ; car s'il s'agissait de l'inscrip-

tion de ces mêmes noms pour l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, ce serait une tout autre affaire, vu que, dans ce cas, les noms doivent être inscrits sur le registre même de l'Archiconfrérie. Or, ce registre ne peut exister que dans les centres canoniques de l'Archiconfrérie, c'est-à-dire dans les paroisses où la confrérie du Sacré-Cœur a été érigée canoniquement par l'Ordinaire, puis régulièrement affiliée à l'Archiconfrérie du même nom. On ne doit pas oublier que le Diplôme d'Agrégation à l'Apostolat de la Prière ne donne au Directeur local que le droit d'ouvrir un registre pour l'Apostolat, mais nullement pour l'Archiconfrérie. Le Directeur local reçoit, il est vrai, avec son Diplôme de Directeur de l'Apostolat le pouvoir personnel d'agrégateur à l'Archiconfrérie, mais non celui d'en tenir un registre. Il doit, en conséquence, envoyer, dans le cours de l'année, au Directeur d'un centre canonique de l'Archiconfrérie, à nous, par exemple, les noms de tous ceux qu'il admet dans cette Pieuse-Union, et remettre à chacun d'eux un billet spécial d'admission.

Nous voudrions voir plus de zèle chez la plupart des Zélateurs et des Zélatrices de l'Apostolat pour la propagation de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, si riche en indulgences. Il leur serait pourtant bien facile de la faire connaître aux Associés de leurs Cercles et de les y enrôler, soit en donnant leurs noms au Directeur local, soit en nous les transmettant à nous-même, sauf à remettre à chacun, comme il vient d'être dit, un billet spécial d'admission.

\*\*\*

Rappelons aussi aux Zélateurs et aux Zélatrices qui propagent l'Apostolat dans des paroisses *non-agrégées*, qu'ils ne doivent nous envoyer que les noms des *nouveaux* Associés et non ceux des *anciens* membres déjà inscrits précédemment. S'ils préfèrent nous expédier leurs listes complètes, qu'ils veuillent bien avoir soin de mettre une croix (+) avant les noms des nouveaux Associés qui n'ont pas encore été inscrits, afin de ne pas nous obliger à enregistrer de nouveau des listes de noms déjà inscrits les années précédentes.

J. B. NOLIN, S. J.



# BULLETIN DE L'APOSTOLAT

ET DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

NEW-BEDFORD, *Couvent de St-Hyacinthe*. — Le Premier Vendredi du mois de novembre a été, pour notre école, un jour de renouvellement dans la belle dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

Près de deux cents enfants s'enrolèrent, ce jour-là, dans la Ligue ; et trois nouveaux Zélateurs prononçaient leur consécration. Tous portaient l'insigne avec la devise " Que votre règne arrive."

Monsieur le curé adressa une touchante allocution sur l'amour de Jésus pour les enfants et des devoirs de ces derniers envers le Cœur adorable. La cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

La Communion du Premier Vendredi se fait régulièrement. En ce jour, le personnel de l'école se rend à l'église. Après avoir chanté un cantique, tous disent l'amende honorable et renouvellent leur consécration.

Un bon nombre de nos chers élèves sont fidèles à la pratique du Trésor et en retirent beaucoup de fruits.

CORNWALL, ONT. — Le Premier Vendredi du mois a été célébré en novembre avec le zèle et la solennité ordinaires dans l'église de la Nativité. Il y a eu 350 communions.

SAINTE-ROSE. — Le dernier dimanche de septembre, Monsieur le Vicaire, directeur de notre Ligue, présida la réception de cinq nouvelles Zélatrices. Il voulut donner à cette cérémonie le plus d'éclat possible ; aussi la chapelle du Sacré-Cœur était-elle magnifiquement ornée et illuminée. Le cérémonial de la réception terminé, notre digne Curé, fit l'allocution de circonstance. L'ardeur des Zélatrices pour l'œuvre du Sacré-Cœur s'était un peu refroidie, mais depuis le mois de Mai dernier, époque où le R. P. Nolin est venu raviver leur zèle par un petit Triduum qu'il prêcha lui-même, nous voyons les Zélatrices revenues à leur ancienne ferveur et travailler avec beaucoup de zèle à l'œuvre de l'Apostolat de la Prière.

COTEAU-DU-LAC. — Le jour de l'Immaculée Conception, belle fête ici à l'occasion de la rénovation solennelle des Zélatrices du Cœur de Jésus.

L'autel du Sacré-Cœur était orné de ses plus belles parures et resplendissant de lumières. Devant une assistance nombreuse les Zélatrices, agenouillées au pied de l'autel, renouvelèrent leur consécration.

tion. Il y eut ensuite sermon par M. le Curé, et les élèves du couvent chantèrent avec piété un beau cantique au Sacré-Cœur.

RIGAUD. — A Noël, la Messe de Minuit a été fort belle, plus de soixante personnes y ont fait la sainte communion. Nos Cadets vont très bien.



LA VIERGE AU CANDÉLABRE.

(*Raphaël Sanzio*)

PAROISSE DE L'ASSOMPTION. — Je me fais un devoir de vous annoncer que nous avons eu une belle manifestation de foi et de piété à l'église paroissiale le 18 décembre. Quel beau triomphe pour le

Sacré Cœur ! Je ne crois pas me tromper en disant que jamais notre église n'a été le théâtre d'un spectacle aussi imposant. C'était grand, émouvant ! Cinq cents hommes, appartenant à la Ligue, et portant fièrement sur la poitrine l'insigne du Sacré-Cœur, se réunissaient à l'église pour la clôture d'un Triduum prêché par le révérend Père Prince, S. J. Pendant trois jours, nos hommes avaient suivi les exercices avec un empressement admirable. Ils ne pouvaient se lasser d'entendre le Père, qui leur rappelait leurs devoirs dans un langage mis à la portée de tout le monde, et en même temps si onctueux et si entraînant. Le tout fut couronné par une messe solennelle, et par le renouvellement des promesses de la Ligue. Tous communiaient et goûtèrent le bonheur qu'il y a d'appartenir à une association aussi pieuse, et de s'enrôler sous la bannière du Sacré-Cœur.

Nos Zélatrices déploient toujours une grande activité, un zèle ardent.

Le Premier Vendredi de décembre, a eu lieu la cérémonie de la réception des nouvelles Zélatrices, et la rénovation de la consécration des anciennes. Il y eut messe spéciale, du beau chant et de la belle musique, donnés par les orphelines de la Providence. Monsieur Adrien Lamarche, prenant pour thème de son instruction les promesses du Sacré-Cœur, montra à ses auditeurs, dans un langage élevé et convaincu, les immenses avantages de la dévotion au Sacré Cœur. Ces touchantes cérémonies ne peuvent manquer de donner un nouvel essor à la belle œuvre que nous poursuivons.

Les Dames de la Congrégation, les Sœurs de la Providence, obtiennent de magnifiques résultats au moyen de la dévotion au Sacré-Cœur. La communion réparatrice, le Trésor du Sacré-Cœur sont en grand honneur. Le mot d'ordre des enfants est : Tout pour le Sacré-Cœur.

La Ligue des Cadets est aussi très prospère. Le premier dimanche du mois ils s'approchent en corps de la Sainte Table. Bien peu manquent à l'appel. Rien de plus touchant ni de plus consolant que de voir ces chers enfants partir quelquefois de l'extrémité de la paroisse, braver les rigueurs des saisons, faire huit ou neuf milles pour venir à l'église, parce que ce jour-là, *c'est la Ligue*.

LA LIGUE À OTTAWA. — On nous écrit de la Capitale : Dans le diocèse d'Ottawa depuis près de dix ans, sous l'impulsion de la Ligue, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et son règne tout aimable ont pris les plus heureux accroissements.

Les communions y sont fort nombreuses le Premier Vendredi de chaque mois. Clergé et fidèles rivalisent de zèle. Au temps propice les curés et confesseurs sont au saint tribunal, et les ouailles accourent en foule. Les paroisses de ville donnent le branle et celles de cam-

pagne suivent avec empressement ce mouvement béni, dont le Sacré-Cœur est le mobile et le centre.

La paroisse de la cathédrale garde son rang d'honneur, et chaque premier vendredi voit douze à treize cents communians prendre place au divin Banquet. Le T. S. Sacrement demeure exposé la journée entière de la messe du matin à 7½ du soir, et particulièrement ceux qui ont communié viennent tour à tour rendre leurs adorations et leurs reconnaissants hommages au Dieu d'amour siégeant sur son trône de grâce.

Pour fortifier et accroître de si heureux résultats, il y a eu à la cathédrale des exercices en faveur des membres de la Ligue. Ils ont duré cinq jours, ils ont commencé le dimanche, 4 décembre, à la grand'messe et se sont terminés le beau jour de l'Immaculée Conception, fête patronale, aux vêpres solennelles pontificales.

Ces exercices étaient donnés et conduits par le directeur diocésain de la Ligue, le R. P. Nolin, S. J. Le R. Père a fait deux entretiens chaque jour, l'un à 3 h. P. M. pour les dames et demoiselles, l'autre à 7 h. P. M. pour les hommes et jeunes gens. Le prédicateur a eu à se féliciter de l'empressement de ses auditeurs à peu près aussi nombreux les jours de semaine que le dimanche et la fête; et ceux-ci, si fidèles à venir entendre parler du Sacré-Cœur, ont goûté fort avantageusement toute la force et la douceur du prédicateur, et sont sortis des exercices tout renouvelés et animés d'une ferveur plus grande.

Daigne le Sacré-Cœur conserver et multiplier encore ses fruits si précieux!

## TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

### SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité . . . . .	204,623	Lectures de piété . . . . .	162,244
Actes de mortification . . . . .	183,461	Messes célébrées . . . . .	39,934
Chapelets . . . . .	302,238	Messes entendues . . . . .	121,647
Chemins de Croix . . . . .	114,386	Œuvres de zèle . . . . .	57,333
Communions sacramen- telles . . . . .	37,567	Œuvres diverses . . . . .	342,268
Communions spirituelles . . . . .	337,005	Prières diverses . . . . .	812,944
Examens de conscience . . . . .	104,172	Souffrances ou afflictions . . . . .	87,247
Heures de silence . . . . .	293,073	Victoires sur ses défauts . . . . .	96,869
Heures de récréation . . . . .	179,159	Visites au S. Sacrement . . . . .	238,754
Heures de travail . . . . .	2,734 320	<b>SOMME GÉNÉRALE</b> . . . . .	<b>6,452,648</b>
Heures saintes . . . . .	19,411		



## ACTIONS DE GRÂCES

34,209 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été faites au Bureau du Sacré-Cœur le mois dernier. Des rapports spéciaux de faveurs obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiqués des centres suivants :

*Bridgeport* : une guérison. *Buckingham* : une guérison, une grâce temporelle. *Chelmsford* : plusieurs faveurs. *Côte-des-Neiges* : une faveur. *Détroit* : une faveur. *Kamouraska* : une guérison, succès dans un examen. *Lachute* : plusieurs faveurs temporelles. *L'Assomption* : une guérison. *Montréal* : plusieurs faveurs. *Nashua* : une guérison. *Saint-André Avellan* : une faveur temporelle. *Saint-Antoine, Riv. Rich.* : plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. *Sainte-Dorothée* : une faveur. *Saint-Ephrem d'Upton* : une guérison. *Saint-Laurent* : une guérison. *Saint-Ours* : plusieurs faveurs temporelles. *Varennnes* : faveurs spirituelles et temporelles. *Williston* : une guérison. *Worcester* : une faveur. *Woonsocket* : une guérison. *Portneuf* : une personne très gravement malade guérie par l'intercession de la Vénération Mère d'Youville.

## NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

*Ancienne Lorette* : Mme Pierre Drolet, Mlle Françoise Côté.  
*Baurivage* : Mme Vve Louis Demers. *Berthierville* : Mme Philippe Derouin. *Belle-Rivière* : Mlle Louise Girard, Mlle Anna Girard, M. Patrice Marentette, M. Donus Dupuis, Mme Thomas Marentette.  
*Escherville* : Mme Pierre Viger. *Bridgeport* : M. Aldama Bourgon, *Buckingham* : M. Anthony Padden, M. James O'Neil, M. Peter Baker.  
*L'Assomption* : Mme Elizabeth Guilbault. *Mascouche* : Mme Noé Cebeil, M. Marcel Léveillé, Mme Eusèbe Gariépy. *Matane* : Mme Philomène Lecours, Mme Marcelline Gamache, M. Edmond Pelletier, Mlle Eva Perron, Mme Célaire Philibert, Mlle Eléonore Talbot.  
*Montréal* : Mlle Annie McIntosh, Mlle A. Leroux, M. Henri Beau, M. Fabien Rioux, M. Napoléon Hébert, Mlle Adèle Lacasse, M. Magdeleine Vidricaire. *Saint-Alexandre* : Mlle Marie-Louise McCambridge. *Sainte-Anne de Bellevue* : Mme Geneviève Kent. *Sainte-Anne de Lapointe* : M. Etienne Lemieux. *Saint-Barthélemy* : M. Joseph Fépin. *Sainte-Cunégonde* : M. Pierre Jingué. *Saint-Etienne* : M. Antoine Bolduc. *Saint-Isidore de Prescott* : M. F. X. Bazier. *Saint-Jean d'Orléans* : M. G. Pouliot, M. C. Pouliot.

*Saint-Jérôme*: Mme Marie Renaud. *Saint-Laurent*: Mme Vve Hébert. *Sainte-Marie-Salomé*: Mme Moïse Bourgeois, M. François-Xavier Gauthier. *Burlington*: Mme Julie Léveillé et Mme Céline Lyons, Zélatrice. *Saint-Roch de Québec*: Mmes Clément Asselin, J. B. Tremblay, Xavier Verret, Flavie Asselin, MM. J.-Baptiste Veune, Michel Trépanier, Ferdinand Lefebvre. *Saint-Simon*: MM. Ephrem Bélanger, Louis Couillard, Joseph Fournier. *Saint-Vincent de Paul*: Mmes Charles Lortie, Pierre Quévillon, M. Vincent Lacombe. *Terrebonne*: Mme Édouard Masson. *Viauville*: M. C. Viau. *Walker ville*: Mme François Drouillard, Mile Alexandrina Janisse, Zélatrice M. Henri St. Louis.

#### RÉVÉREND FRÈRE TIMOTHÉE DE JÉSUS.

On nous écrit du Collège Ste-Marie, Beauce : Nous avons la douleur de vous annoncer la mort de notre cher Frère Timothée de Jésus, arrivée le 19 décembre 1898. Ce vénéré confrère s'est distingué durant sa vie religieuse par son grand esprit de foi et de zèle ardent pour le salut des âmes. Durant les 17 années qu'il a passées dans notre collège, ses vertus et ses qualités lui ont conquis l'estime et le respect de tous ceux avec qui il a eu quelques rapports. Sa dévotion au Sacré-Cœur de JÉSUS l'a surtout caractérisé. Il s'est fait le propagateur zélé de son culte dans la paroisse de Ste-Marie et dans notre collège. C'est lui qui a organisé la communion réparatrice et le Ligue du Sacré-Cœur. Il a dirigé pendant 15 ans la société des amis du Sacré-Cœur. C'était avec un bonheur et une joie visibles qu'il réunissait ses chers associés pour stimuler leur ardeur dans la pratique des vertus propres à leur âge. Dieu seul sait le bien qu'il a fait à notre jeunesse.

Nous recommandons donc aux prières des membres de l'apostolat de la prière, ce grand Zélateur des œuvres du Sacré-Cœur.

#### Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition qu'ils délivrent à chacun un billet d'admission et qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront agrégerés.

**DIOCÈSE DE CHATHAM, N. B.** : La Congrégation de Notre-Dame à Chatham, N. B.

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL, P. Q.** : Couvent des Sœurs de Sainte Anne, à Sainte-Elizabeth de Montréal.

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE, P. Q.** : Couvent Jésus-Marie à Disraeli, P. Q.

**DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE, MAN.** : Couvent Jésus-Marie à Saint-Boniface, Man.



## Revue des Intérêts Catholiques

Canada. — Au consistoire secret, tenu à Rome le 28 novembre dernier, Sa Sainteté Léon XIII a accordé le *pallium* à Sa Grandeur Mgr Régis. Il a été aussi conféré à Mgr Gauthier, Archevêque de Kingston.

En décembre, Mgr Bruchési a adressé à deux journaux de Montréal, *La Presse* et *La Patrie*, une lettre ouverte par laquelle, faisant appel aux convictions les plus sincères et les plus généreuses de leurs rédacteurs, Sa Grandeur leur demandait de ne plus publier des gravures et des récits malfaisants de scènes criminelles. Cette lettre remarquable, et par l'élévation des idées et par le tact exquis de l'éminent prélat, a été fort bien accueillie par les deux journaux, qui ont tous deux publié leur entière adhésion à la volonté épiscopale. Celle de la rédaction de *La Presse* lui fait particulièrement honneur.

\* \* \*

Etats-Unis. — On instruit à Rome la cause de béatification de Mgr Jean Népomucène Neumann, évêque de Philadelphie. On lui attribue un grand nombre de guérisons miraculeuses, et son tombeau est devenu un lieu de pèlerinage.

\* \* \*

Mexique. — La population de ce pays, presque entièrement catholique, s'élève actuellement à 13,640,000. Elle est distribuée en 6 archevêchés et 23 évêchés.

\* \* \*

Angleterre. — On signale la mort d'un catholique distingué, Sir John Stuart Knill, élu en 1892 lord-maire de Londres, après une profession de foi nette et franche. Le jour de Noël cette année-là — raconte M. F. de Bernhardt — la Cité de Londres fut témoin d'un spectacle qu'elle n'avait pas eu l'occasion de contempler depuis la réformation, à savoir un lord-maire catholique assistant officiellement à la grande messe dans une église de son culte. Stuart Knill revêtu des insignes du premier magistrat de Londres, se rendit dans son carrosse de gala à l'église Sainte-Marie de Moorfields, où deux prie-Dieu avaient été disposés dans le chœur pour lui et sa femme.

Le fanatisme vit encore en haut lieu à l'égard de la catholique Irlande. C'est en vain que les catholiques irlandais ont récemment osé élever la voix pour réclamer à grands cris la fondation d'une

université catholique. On vient de la leur refuser et dans le même temps Lord Kitchener obtenait la fondation d'un collège pour des musulmans au cœur de l'Afrique !



**Belgique.** — Un appel a été lancé aux catholiques par les chefs de la fédération des cercles catholiques, dans le but de travailler à augmenter les ressources pécuniaires de Léon XIII devenues insuffisantes. Les catholiques allemands ont donné l'exemple en prenant une résolution dans ce sens lors de leur dernier congrès général



**Pologne russe.** — Nous lisons dans les *Annales Catholiques* que la persécution contre l'Eglise catholique a recommencé dans ce pays. Elle est dirigée contre le clergé : trois séminaires sont fermés, le gouvernement s'est immiscé par force dans les examens qui précèdent les ordinations sacerdotales, par l'envoi d'un délégué spécial. Ceux que les évêques ordonnent sans l'autorisation du gouvernement ne peuvent pas être admis aux fonctions du saint ministère. Vingt prêtres ordonnés, il y a deux ans, sans cette autorisation, sont restés près d'un an sans place, et un curé qui avait permis à un de ces jeunes prêtres d'exercer des fonctions dans sa paroisse a été condamné à une forte amende. En outre, aucun candidat au sacerdoce ne peut être admis dans les séminaires sans la permission du gouvernement qui prétend interdire ou permettre à son gré les ordinations.

En 1878 une convention conclue entre le Saint-Siège et la Russie permettait d'ouvrir à nouveau les séminaires qui avaient été fermés, à condition que l'on y introduisit un cours de littérature russe. Mais le gouvernement, contre les clauses formelles de la convention, voulait confier l'enseignement de ce cours à des schismatiques et exigea en outre que l'on y consacraît seize heures par semaine. D'où la résistance énergique des évêques et la fermeture de ces trois séminaires.



**Rome.** — La Constitution apostolique sur le Rosaire a paru il y a quelques semaines. Cet acte est le complément de l'œuvre du grand Pape appelé à juste titre le "Pape du Rosaire" pour le zèle ardent qu'il a déployé pour répandre cette si belle et si salutaire dévotion. "L'ordre de saint Dominique — dit la revue des Pères Dominicains de St-Hyacinthe — doit à Léon XIII une reconnaissance spéciale pour ce nouveau document qui lui assure la pleine et entière possession d'un bien de famille, d'un héritage sacré. Tout ce qui concerne la confrérie du Rosaire, dans le monde entier, se trouve remis entièrement et à perpétuité aux mains de son Maître Général"

La commission des Cardinaux nommés par le Pape pour travailler à la réunion des églises d'Orient, constituée maintenant, par désignation officielle, une Congrégation nouvelle dite " Congrégation cardinalice pour les églises d'Orient."

Les " *Analecta ecclesiastica* " rapportent un bref récent du Saint-Père accordant 100 jours d'indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire, à ceux qui feront la prière suivante pour la conversion des francs-maçons :

PRIÈRE POUR LA CONVERSION DES FRANCS-MAÇONS.

" Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui vous plaisez à faire éclater votre toute-puissance, principalement en pardonnant aux pécheurs ; vous qui avez dit : " Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient," nous implorons la clémence de votre Cœur sacré pour les âmes créées à l'image de Dieu qui ont été misérablement trompées par les séductions perfides de la Franc-Maçonnerie et se précipitent dans la voie de leur perte éternelle. Ne permettez pas, nous vous en conjurons, que l'Eglise, votre sainte Épouse, soit opprimée par eux plus longtemps ; mais apaisé par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie votre Mère et par les prières des Justes, daignez vous souvenir de votre miséricorde infinie. Oubliez leur perversité et faites que revenant à vous ils consolent l'Eglise par une éclatante pénitence et obtiennent la gloire éternelle. Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il."

\* \* \*

La Patagonie et la Terre de Feu. — Ce sont les Fils de Don Bosco, les Salésiens, qui, en vertu d'une convention passée entre le Saint-Siège et le gouvernement de la République Argentine, évangélisent ces deux pays du Sud. La Patagonie est érigée en Vicariat Apostolique et la Terre de Feu en Préfecture Apostolique depuis 1883. L'œuvre de ces missionnaires est déjà considérable. 60 prêtres, aidés par 45 frères coadjuteurs et 115 religieuses de Marie Auxiliatrice, enseignent et dirigent 60,000 à 80,000 néophytes. Ils ont déjà 25 églises ouvertes au culte, 25 collèges et écoles, 5 orphelinats et deux hôpitaux. Ils ont en particulier une école d'arts et métiers, une autre d'agriculture ; et dans la Terre de Feu une école industrielle en pleine prospérité.

\* \* \*

Océanie, Iles Gilbert. — Cet archipel a été récemment érigé en Vicariat Apostolique. D'après un rapport du nouvel évêque, Mgr Lamy, à la Propagande, le nouveau Vicariat comprend d'abord le groupe des Gilbert proprement dites, puis le groupe des Ellice et

enfin l'île de l'Océan. Les Gilbert renferment seize îles, et les Ellice neuf. Ces deux archipels sont situés sous l'Equateur et s'étendent obliquement dans l'Océan Pacifique sur une ligne courbe d'environ six cents lieues. Les terres dont ils se composent sont séparées les unes des autres par des distances variant de 10 à 30 lieues. Ces îles sont sous le protectorat de l'Angleterre. La population des îles Gilbert s'élève à 40,000 ; on ne connaît pas celle des Ellice. Les indigènes sont naturellement bons et assez doux. A notre arrivée dans ces parages, il y a dix ans — ajoute Mgr Leray — il n'y avait en fait de catholiques que quelques indigènes convertis par un naufrage breton. Le protestantisme était partout installé en maître ; il régnait sur l'esprit des chefs, par la flatterie et par les cadeaux ; sur l'esprit des populations, par la menace et par la crainte. Il n'est pas parvenu, cependant, malgré son active et incessante propagande, malgré les Bibles qu'il répand et l'or dont il regorge, à faire de nombreux adeptes. Depuis dix ans que nous sommes dans ces îles, le catholicisme, au contraire, y a fait de grands progrès ; nous comptons en ce moment 10,600 fidèles dans notre Vicariat... 11,000 baptêmes (si nous comptons les morts), 57 écoles et 61 églises ou chapelles construites ! Voilà en un bref résumé le travail accompli par quatre ou cinq Pères missionnaires depuis 1888.

\* \* \*

**Tonkin méridional.** — Une lettre du P. Bayle, missionnaire apostolique à Huong-Phuong (Annam), raconte les désastres épouvantables causés par un cyclone dans le Tonkin, en octobre dernier ; la famine y règne, des milliers de familles sont sans ressources aucunes, un grand nombre sont morts de faim ; dans des villages autrefois florissants, l'on a compté plus de 3,000 victimes de la faim. Mais — ajoute le missionnaire — le bon Dieu qui tire le bien du mal nous a donné une fructueuse moisson d'âmes. Dans le seul district de Huong-Phuong, plus de 4,000 adultes et 10,000 enfants de païens ont été régénérés dans les eaux du baptême. Et ce nombre aurait été triplé si les ressources n'avaient été insuffisantes. Des villages entiers ont embrassé le christianisme, mais, hélas ! nous n'avons pas d'églises pour réunir nos catéchumènes, les instruire et célébrer dignement nos saints mystères." L. H., S. J.

## NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

*Saint-Jean-Port-Joli* : une guérison. *Saint-Henri de Montréal* : soulagement immédiat dans une maladie obtenu par l'application d'une carte-relique.



## BIBLIOGRAPHIE

(Musique sacrée)

**La Musica Sacra de Toulouse** vient d'entrer dans sa 21<sup>e</sup> année d'existence. Cette vaillante Revue musicale, l'aînée de ce genre en France, mérite à tous égards les encouragements de ceux qui s'intéressent au chant d'église, plain-chant ou musique. Négligeant à dessein les œuvres profanes, absolument étrangère à toute coterie, et indépendante de toute maison de commerce, ne caressant d'autres ambitions financières que le désir de couvrir ses frais, soumise d'esprit et de cœur aux prescriptions de l'autorité ecclésiastique, la *Musica Sacra* présente un ensemble presque unique de garanties et de sécurité pour les différentes catégories d'abonnés. Elle est d'une extrême utilité pour toutes les personnes qui, dans les Paroisses et dans les Communautés, ainsi que dans les maisons d'éducation religieuse, sont chargées de la direction ou de la responsabilité du chant. Paraissant une fois le mois, chaque livraison renferme 16 pages dont 4 de musique et 12 de texte sans annonces. On a donc à la fin d'une année, pour la modique somme de 8 francs, (\$1.60), un total de 144 pages d'un texte intéressant et varié, plus 48 pages de musique de choix.

Ce n'est pas tout. A partir de décembre 1898, l'administration, par un esprit d'initiative auquel nous applaudissons fort et que nous signalons aux intéressés, accepte des abonnements scolaires à *mi-prix*. Les étudiants de toute catégorie : élèves d'universités, de séminaires, grands ou petits, d'écoles normales, de collèges, de couvents, d'écoles libres, recevront la *Musica Sacra*, texte et musique, pour la somme de 80 centims ; ou, si l'on préfère, texte seul ou musique seule, 60 centims.

Pour jouir de cette diminution, il est nécessaire de joindre à la demande et à l'envoi des fonds la justification authentique du titre d'élève actuel de l'école à laquelle on appartient.

Adressez : Administration de la *Musica Sacra*, 27 rue d'Aubuisson, Toulouse, France.

**Études de la science musicale** — par le R. P. Dechevrens, S. J. Nous signalons dès aujourd'hui, nous réservant d'en donner sous peu un aperçu moins sommaire, l'apparition d'un travail des plus considérables sur la musique et le chant grégorien.

Fruit de longues et laborieuses recherches de patiente analyse, de

profonde érudition et d'une rare sagacité, ces études, basées sur des considérations d'acoustique toutes neuves, embrassent un champ immense et ouvrent des horizons insoupçonnés jusqu'ici dans la théorie de la musique. Tous les musiciens en général, plus particulièrement ceux qui s'occupent d'archéologie musicale et de chant grégorien, en feront à la fois leurs délices et leur profit.

*Adressez : R. P. Dechevrens, 26 rue Lhomond, Paris, France*

*"Études de science musicale," 3 volumes et un Appendice, 40 francs.*

### **La Musique sacrée telle que la veut l'Église.**

Sous ce titre, qui en dénote l'importance et l'actualité, M. le chanoine Eug. Chaminade, maître de chapelle à Saint Front de Périgueux, France, a publié en 1896, une brochure de 150 pages qui mérite d'être plus généralement connue et répandue. C'est un commentaire magistral du dernier règlement de la S. Congrégation des Rites sur la musique sacrée. Ce travail extrêmement intéressant, où la verve le dispute à l'érudition, de lecture facile et entraînant, plein de choses, devrait être entre les mains de tous ceux que préoccupent l'avenir de la musique religieuse. L'auteur, outre la compétence indiscutable dont il fait preuve, au cours de son ouvrage, se présente au public sous le couvert des plus hautes autorités. Il traite d'abord des conditions d'une bonne musique liturgique, puis de la musique d'orgue, l'orchestre et les fanfares ou harmonies ont leur chapitre : le 5e et le 6e ; la musique païenne au 2e et la musique moderne au 3e, fournissent à l'auteur l'occasion de faire maintes citations bien piquantes de musiciens éminents. Le chapitre septième : conclusions pratiques, est le plus intéressant peut-être—sans contredit le plus important de tout le livre. Quelle magnifique restauration du chant religieux ne nous serait-il pas donné de voir, si l'on mettait à profit les excellents conseils qui y sont prodigués. Après deux courts appendices ; l'un, très précieux à consulter sur les rubriques des offices ; l'autre, sur le chant des femmes à l'Église, l'auteur a eu l'heureuse inspiration d'ajouter un petit catalogue de musique sacrée dont les différents morceaux remplissent les conditions exigées de toute musique religieuse.

*Adressez : Lethielleux, 10 rue Cassette, Paris. "La Musique sacrée telle que la veut l'Église," par l'abbé Eug. Chaminade.—Prix 2 frs 50.*

H. LEFEBVRE, S. J.

**Méthode élémentaire d'Harmonie** pour l'accompagnement du plain-chant et des cantiques, par M. l'abbé Bourguignon.—Beau volume, petit in-4°, gravé avec soin, revu et augmenté. Prix net et franco : 4 francs.—S'adresser à l'auteur, St-Michel, par Beaula-Rolande (Loiret), France.

*M. de Bruneval*, critique musical qui a donné dans les *Annales catholiques* de très remarquables articles sur le plain-chant, y écrit aussi :

“ Cette nouvelle méthode est appelée à un grand succès qu'elle mérite par ses réelles qualités : elle est *simple, facile, bien ordonnée*, détaille *avec logique* les principales règles de l'harmonie et offre des modèles d'accompagnement *agréables à entendre*.—Elle laisse bien loin derrière elle les systèmes empiriques qui ont la prétention de faire des musiciens en huit jours : elle demande de l'intelligence et du goût, mais elle arrive à des résultats sérieux et artistiques.”

**Chants liturgiques de la Messe des Morts**, harmonisés par le même auteur, comprenant : Introït, Kyrie, Graduel, Trait, Prose, Réponses divers au cours de l'office, Offertoire, Sanctus, Agnus, Communion et Libera.—Prix net franco : 1 fr. 25.

Cette harmonisation de la Messe des Morts, une des plus belles parties du plain-chant, est simple et soignée. Le chant, ordinairement, est à la partie supérieure : mais quelquefois il se trouve à la basse, comme à la reprise de l'Introït et à celle du Libera, et comme à toutes les strophes paires de la Prose ; parfois même il fait la partie intermédiaire, comme à certains versets du Kyrie. Cette Messe, ainsi harmonisée, outre son but pratique, est d'un bout à l'autre un excellent exercice d'accompagnement.

**Accompagnement des Psaumes**, chant à la partie supérieure et faux-bourdon, par le même auteur.—Prix net : 5 fr. 80.

“ C'est comme la Messe des Morts harmonisée, l'application de la musicale et pratique Méthode élémentaire d'harmonie pour l'accompagnement du plain-chant et des cantiques.

Les trois brochures ensemble (*Méthode, Messe des Morts et Psaumes*), 5 fr. 25 franco. L'auteur fera réponse immédiate aux demandes reçues.



# Calendrier de Février 1899

## INTENTION GÉNÉRALE BÉNIE PAR LE SAINT-PÈRE : Le Clergé des paroisses.

### FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M.—S. Ignace, E. M.—Z†.—L'amour des souffrances.—34,209 actions de grâces.
2. J.—PURIFICATION B. V. M. • —D†.G†.H†.R†.—L'esprit de sacrifice.—16,828 affligés.
3. V.—S. François de Sales, E. D., (du 29 janv.)—S. Blaise (bénéf. des gorges.)—A†.C†.G†.Z†.—La vertu de douceur.—47,319 défunts.
4. S.—S. André Corsini, E. C.—L'opprobre du monde.—69,181 intentions spéciales.
5. D.—SEXAGÈSIME — (Solenn. de la Purification)—Ste Agathe, V. M.—A†.G†.R†.—L'esprit de prière.—1,855 communautés.
6. L.—S. Tite, E. C.—La docilité.—17,810 premières communions.
7. M.—PASSION de N.—S.—L'amour de la Croix.—Les Zélateurs et Associés du Sacré-Cœur.
8. M.—S. Jean de Matha, C.—L'amour du prochain.—42,130 demandes de travail.
9. J.—S. Cyrille d'Alexandrie, E. D.—H†.—Le zèle pour la gloire de Marie.—2,146 prêtres ou ecclésiastiques.
10. V.—Ste Scholastique, V.—La science des saints—102,198 enfants.
11. S.—SS. Sept Fondateurs Servites, CC.—(S. J. : B. Jean de Britto, M.)—Le zèle.—47,289 familles.
12. D.—QUINQUAGÈSIME.—S. Benoît, C.)—La haine du péché.—39,768 grâces de persévérance.
13. L.—Ste Catherine de Ricci, V.—(Montréal: Ste Geneviève, V.)—Z†.—L'esprit de mortification.—12,806 grâces d'union, de réconciliation.
14. M.—S. Ildelfonse, E. C.—(S. J. : SS. Sept Fondateurs Servites.)—64,390 grâces spirituelles.
15. M.—CENDRES.—(BB. Machado et Comp., MM.)—Le souvenir de la mort.—71,240 grâces temporelles.
16. J.—Apparition de N.—D. de Lourdes.—(S. J. : S. Raymond de Peunafort.)—H†.—23,414 conversions à la foi.
17. V.—COURONNE D'ÉPINES.—La résignation dans l'humiliation.—47,587 jeunes gens, jeunes personnes.
18. S.—S. Siméon, E. M.—(S. J. SS. Paul, Jacques et Jean, MM.)—La fermeté chrétienne.—1,467 maisons d'éducation.
19. D.—I DIM. DU CARÊME—(S. Gabrin, E. M.)—La grâce de penser souvent à la mort.—24,297 malades ou infirmes.
20. L.—De la férie.—(S. Euchère, E.)—Le don de piété.—10,511 personnes en retraite.
21. M.—De la férie.—(S. J. : B. Didacé Carvalho, M.)—L'activité dans le service de Dieu.—539 Œuvres ou Sociétés.
22. M.—4 Temps.—Chaire de S. Pierre à Antioche.—Un ferme attachement à la Chaire de Pierre.—1,262 paroisses.
23. J.—S. Pierre Damien, E. D.—H†.—L'amour des pauvres.—32,729 pécheurs.
24. V.—4 Temps.—S. Mathias, Ap.—D†.M†.—L'esprit de zèle.—17,621 pères ou mères.
25. S.—4 Temps.—Ste Marguerite de Cortone.—(S. J. : La LANCE et les CLOUS de N.—S.)—La fuite des plaisirs mondains.—2,124 religieux ou religieuses.
26. D.—II. DIM. DU CARÊME.—(S. Ethelbert, rol.)—M†.N†.—La générosité.—1,285 novices ou séminaristes.
27. L.—SS. LANCE et CLOUS de N.—S.—L'esprit de mortification.—1,165 supérieurs ou supérieures.
28. M.—De la férie.—(S. Romain, abbé.)—La vertu de douceur.—11,311 vocations.

EXPLICATION DES SIGNES: — †=Indulgence plénière; A=1er Degré; B=2e Degré; C=3e Degré; D=Indul. apostoliques; G=Archiconfrérie Romaine et Garde d'Honneur du Sacré-Cœur; H=Heure-Sainte; M=Bonne Mort; N=Archic. du Cœur agonisant; R=Confrérie du S. Rosaire; V=Congrégation de la Ste-Vierge; Z=Zélateurs ou Zélatrices.

\* Là où la solennité de cette fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N.B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.